

Intervention Union Locale CGT d'Arles 14 juin 2016

Le 14 juin, ça pousse fort ! Nous pouvons dès à présent l'affirmer les manifs sont et vont être puissantes !

Oui « la côte de popularité » de ceux et celles qui se battent pour le retrait de cette loi est toujours aussi importante !

Oui « le sondage » réalisé en direct ce matin au rond-point de Pont de Crau, démontre une nouvelle fois le rejet massif du projet de loi dite travail par les salariés !

Oui nous faisons partie des « 70 % minoritaires » qui demandent le retrait du projet de loi dite travail, ou plutôt le projet de loi dite « dumping social » !

En face, Medef et Gouvernement sont hors du monde.

Oui une très large majorité des citoyens sont hostiles à cette loi inique et soutiennent toujours notre combat.

Et dans le même temps, pour certains comme le Ministre Sapin « les grèves n'auraient plus aucun sens », pour d'autres comme Sarkozy « il règnerait dans ce pays une tyrannie des minorités ».

Et que dire de l'embrigadement des chaînes de télévision, des radios publiques et privées avec leur campagne de propagande contre les grévistes !

Que dire des consignes de sécurité publiées par le ministère de l'intérieur pour l'Euro. Dans le chapitre intitulé « Bien se comporter au sein et aux abords des stades », le ministère de l'intérieur recommande de « ne pas tenir de propos politiques, idéologiques, injurieux, racistes ou xénophobes ». Ces consignes remettent en cause le fondement de la démocratie, la liberté d'expression. En mettant sur le même plan propos diffamatoires, racistes ou xénophobes - qui relèvent de l'infraction pénale - et propos politiques et idéologiques - qui fondent les libertés constitutionnelles et le débat démocratique - elles génèrent un scandaleux mélange des genres. Notons au passage que le ministère de l'intérieur s'inquiète davantage des propos politiques que du sexisme et de l'homophobie, oubliés de ces consignes alors qu'ils sont malheureusement bien présents dans les stades.

La CGT continuera sa campagne d'information massive sur la loi travail et ses dangers, sur les lieux de travail, les lieux publics et aux abords des stades.

Cette semaine, au Sénat, la droite fera mine de vouloir rétablir le texte initial du gouvernement et de répondre plus strictement aux injonctions de Pierre Gattaz. **Ce ne sont que des jeux de rôle et bien souvent des querelles de compères !**

Alors le vrai dialogue c'est pour quand ?

La CGT s'est étonnée de découvrir par voie de presse que la Ministre du travail et du dialogue social serait prête à recevoir "dans la minute" Philippe Martinez. Car la ministre a fait savoir que son agenda ne permettait pas un tel rendez-vous avant le 17 juin.

Un mot sur la votation, plus de 700 bureaux de vote sont recensés sur tout le territoire. Dans l'entreprise, la votation permet aux salariés qui n'ont pas toujours la possibilité de participer aux grèves et aux manifestations de faire entendre leur refus de ce projet de loi. Les précaires, intérimaires, prestataires ou salariés de PME ont été nombreux à faire entendre leur voix. De même pour les ingénieurs, cadres et techniciens, à qui, au prétexte de responsabilité professionnelle, on refuse souvent toute liberté d'expression.

La votation est organisée jusqu'au 28 juin, date à laquelle des remises seront organisées sur tout le territoire. Cette votation démontre, contrairement aux discours du gouvernement et du patronat, que le rejet de la loi travail est toujours aussi large.

C'est le gouvernement qui est minoritaire, pas la mobilisation !

Les organisations syndicales et de jeunesse, conscientes de leurs responsabilités, en appellent encore une fois au gouvernement et aux parlementaires pour qu'ils assument les leurs en matière de protection des salariés. Elles rappellent que ce texte n'est pas acceptable, sur l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien dans l'emploi, l'assouplissement des licenciements économiques, le référendum et la médecine du travail, tous ces éléments sont facteurs de destruction des garanties collectives, ils favorisent la précarité et les bas salaires.

De ce fait, elles jugent inadmissible, pour un gouvernement qui prône le dialogue social, que le Président de la République ne réponde toujours pas au courrier des sept organisations qui demandent à être reçues afin de faire valoir leurs propositions.

Ce n'est pas en menaçant, en discréditant le mouvement social et en essayant de diviser, sans succès, les organisations syndicales et de jeunesse que le règlement du conflit contre le projet de loi travail sera trouvé. Elles restent unies et déterminées.

Cette loi, nous la combattons et c'est un combat juste. Nous ne sommes pas décidés à lâcher face à un patronat qui crache sur la classe ouvrière et les salariés, et nous ne sommes pas décidés à lâcher non plus face à un gouvernement qui ment et qui veut tromper l'opinion publique, en prétendant qu'il veut dialoguer alors que cela fait quasiment 4 mois que nous demandons le dialogue !

La CGT ira voir la ministre, après toutes les autres organisations, mais pas pour qu'elle nous dise ce que nous devons faire, **mais pour lui dire ce qu'il faut faire** : Rejeter cette loi.

Comme doit être retirée à l'Hôpital d'Arles, le projet de régression sociale concocté par l'A.R.S et relayé par la Direction et le Président du Conseil de Surveillance.

Nous le réaffirmons, à l'Hôpital d'Arles ils veulent appliquer la loi dite Travail avant même qu'elle ne soit votée ! L'hôpital public est notre bien commun, il n'est pas une marchandise. Nous ne laisserons pas faire, avec les agents hospitaliers, les usagers ne laisserons pas un telle attaque sans réponse collective.

Le gouvernement parie sur une éternisation du conflit afin de fatiguer l'opinion. Qu'un élan plus puissant encore s'affirme que lors des épisodes précédents, et ce funeste calcul s'effondre.

Alors oui, il nous faut continuer et pousser encore plus fort. Poursuivons les mobilisations, oui nous serons à nouveau dans la rue à Arles comme dans tout le pays les 23 et 28 juin prochains !

Le jeudi 23 juin 2016 : date du vote au Sénat et le mardi 28 juin 2016 pour la remise de la votation citoyenne auprès des préfetures, des sous-préfetures et à Paris à la Présidence de la République.

Le pouvoir joue avec le feu en ajoutant à ses entorses à la démocratie - 49-3, non-consultation préalable des syndicats... - le choix du blocage et de l'affrontement.

Le retrait du projet, voilà l'intérêt général, qui n'a rien à voir avec celui de l'oligarchie, si bien servie par nos gouvernants.

Ne lâchons rien !